

63^e Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008 à Berne

Qui financera ZEB 2?

Berne, 18.06.2008 – Lors de la 63^e Assemblée générale de routesuisse – Fédération routière suisse FRS, Niklaus Zürcher, président routesuisse, a demandé que l'on renonce à tout nouvel impôt et à toute nouvelle redevance grevant le trafic privé en raison notamment de la forte hausse des prix des carburants. Son exposé était notamment consacré au centime climatique, aux mesures supplémentaires de politique énergétique et climatique dans le domaine du trafic routier motorisé et au péage routier urbain. Il a aussi accordé une large place au futur développement de l'infrastructure ferroviaire (sigle allemand ZEB).

Sans exagération aucune on peut affirmer aujourd'hui que le centime climatique a fait ses preuves sur toute la ligne, a relevé Niklaus Zürcher, président de routesuisse. «Le centime climatique a donc valeur de référence pour la politique climatique suisse qui devra être poursuivie après la clôture de la première période d'engagement fixée par la convention de Kyoto.» La politique climatique suisse doit donc à l'avenir miser davantage sur des mesures efficaces à l'étranger. Le centime climatique est la clef du succès et doit être développé dans la perspective à long terme d'une Suisse neutre du point de vue climatique. C'est dire aussi qu'il faut renoncer même au-delà de 2012 à la taxe CO₂ sur les carburants qui n'a aucun effet utile.

Niklaus Zürcher a également critiqué sévèrement le projet de système bonus-malus dans l'impôt automobile de la Confédération ainsi que la préparation d'une nouvelle étiquette-énergie pour les voitures de tourisme, précédé qui génère surtout des coûts élevés, mais n'apporte aucun avantage réel par rapport à l'étiquette-énergie actuelle qui a fait ses preuves dans la pratique et qui est bien acceptée. Au lieu d'une nouvelle pénalisation du trafic routier, le président de routesuisse a demandé des mesures d'encouragement qui accélèrent le renouvellement du parc automobile suisse avec des véhicules répondant aux technologies les plus récentes en termes d'économie.

Non aux nouveaux impôts et nouvelles redevances sur le trafic routier privé

S'agissant du financement des projets ZEB et ZEB 2, Niklaus Zürcher a mis trois points en évidence: premièrement, il faut renoncer à prélever de nouveaux impôts et

redevances, notamment à charge du trafic routier privé; deuxièmement, les usagers des chemins de fer doivent participer – par exemple sous la forme d’une hausse des tarifs – aux investissements que leur apportent des avantages supplémentaires; troisièmement, l’extension du réseau ferroviaire doit se baser sur les mêmes critères que celle du réseau des routes nationales. Cela signifie concrètement que tous les projets et toutes les exigences doivent être analysés en détail par la Confédération, comme cela est également exigé pour les nouvelles infrastructures routières.

Il n’est par ailleurs pas acceptable que le projet de loi ZEB adopté par le Conseil des Etats contienne un passage selon lequel le fonds FTP doit recevoir des moyens financiers supplémentaires, mais sans préciser qui fera les frais de charges représentant des milliards de francs. Il convient de jouer cartes sur table dès à présent et de ne pas attendre deux ans.

Rappelant que le Parlement a biffé dans le plan de législature du Conseil fédéral la préparation d’essais de péage routier urbain, le président de routes**suisse** estime qu’il est inadmissible que le DETEC continue manifestement de s’entêter sur ce projet. «Nous attendons du Conseil fédéral qu’il respecte le verdict clair du Parlement et qu’il mette fin aux préparatifs et études dans le but de présenter un projet de loi limité dans le temps sur des essais de péages routiers dans les villes et les agglomérations», a dit Niklaus Zürcher.

Exposé de l’orateur invité sur les défis qui attendent l’OFROU

Orateur invité, Rudolf Dieterle, directeur de l’Office fédéral des routes (OFROU), a présenté un exposé sur le thème «Défis actuels pour l’Office fédéral des routes». Il a fait le point des nouvelles compétences qu’assume la Confédération depuis le début de cette année, sur la gestion du trafic en Suisse, sur le développement du réseau des routes nationales ainsi que sur la sécurité routière (notamment le programme d’intervention «Via sicura»).

Le directeur de l’OFROU a mis l’accent sur le nouvel arrêté concernant le réseau des routes nationales qui définit les routes tombant sous la responsabilité de la Confédération et qui détermine la classification de ces liaisons routières. Dans le cadre de cet arrêté, le réseau routier sera soumis à un examen de fond qui débouchera sur une nouvelle répartition des routes entre les réseaux. Le financement du nouveau réseau routier national sera également défini dans cet arrêté. S’agissant de l’élimination des goulets d’étranglement, Rudolf Dieterle a annoncé qu’il était prévu de faire une analyse des capacités pour l’année 2030 afin d’en déduire les éventuelles extensions nécessaires.

routes**suisse** – Fédération routière suisse FRS (anciennement Fédération routière suisse FRS – Schweizerischer Strassenverkehrsverband FRS) est l’organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routes**suisse** réunit 35 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d’usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d’automobiles); l’UPSA, l’Union professionnelle suisse de l’automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l’ASTAG (Association suisse des transports routiers).